

BRECHET Vanessa

De: Paul CHEDAL <paulchedlay@gmail.com>
Envoyé: mercredi 24 juillet 2024 12:05
À: BRECHET Vanessa
Objet: P.L.U

Bonjour Madame Valérie BRECHET,

Suite à ma demande du 01/12- 2022 concernant le reclassement des parcelles 45 et 46 situées à la chaudanne d' Orbassy de zone ud en zone uc , je me permet si j'ai la possibilité d'investir à Bourg Saint Maurice de vous solliciter pour vous demander si la parcelle 44 qui est enclavée juste au dessous pourrait être reclassé en ud afin d'envisager l'implantation d'une construction.

Dans l'attente de votre décision je vous souhaite une bonne réception

Bien Cordialement

Paul Michel CHEDAL ANGLAY